



Rapport annuel de mise en œuvre PCIA 2017

ANNEXE 1: RÉSUMÉ À L'INTENTION DES CITOYENS













Rappel

En vertu de l'article 50, paragraphe 9, du règlement (UE) no 1303/2013, un résumé du contenu des rapports annuels et du rapport final de mise en œuvre à l'intention des citoyens est mis à la disposition du public. Il présente le contenu du rapport annuel et du rapport final de mise en œuvre doit être mis à la disposition du public et transféré dans un fichier séparé sous la forme d'une annexe au rapport annuel et au rapport final de mise en œuvre.

Organisation

Le Secrétariat Technique Conjoint a été réparti au sein du Pôle Affaires Européennes (PAE) de la CTG, autorité de gestion du Programme de Coopération Interreg Amazonie (PCIA) sur 2014-2020. Les trois directions du PAE (pilotage, instruction, gestion) comprennent désormais des services interconnectés dédiés à la mise en œuvre du programme

Maquette du programme

La maquette du Programme de Coopération Interreg Amazonie est à 27,84M€ en CT dont 18,89M€ en FEDER- CTE.

Elle se répartie de la manière suivante, sur 5 axes, qui eux-mêmes se divisent en deux volets, Transfrontalier (TF) et Transnational (TN) :





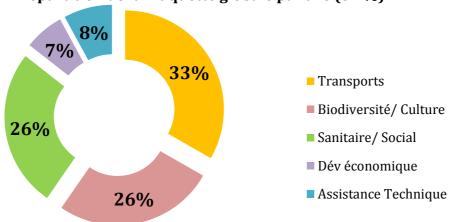








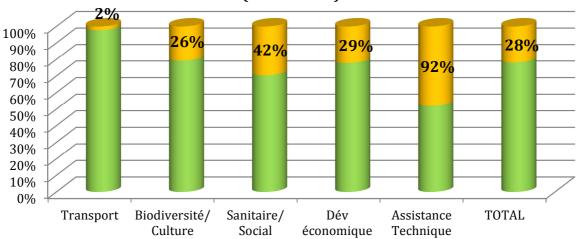
Répartition de la maquette globale par axe (en %)



Etat d'avancement de la mise en œuvre du programme

Au 31 décembre 2017, la programmation s'élève à 7 812 602 € en CT dont 4 784 350 € en FEDER-CTE, soit respectivement 41% en CT et 25% en UE par rapport à la maquette. En 2017, la programmation démarre sur l'ensemble des axes du PC.

Avancement de la programmation en 2017 par thematique/ la maquette (en Coût total)







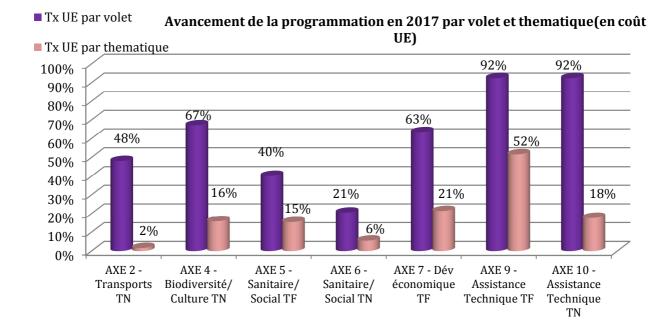






Le graphique ci-dessous nous permet d'apporter une nuance, pour chaque axe, en fonction de la thématique dédiée mais également par rapport au volet concerné (Transnational- TN ou Transfrontalier- TF).

Par exemple pour les axes 2, 4 et 7, la programmation est de très bon augure, lorsque l'on constate les chiffres sur les volets : ils oscillent entre 50% et 70%. Tandis que la programmation en terme de thématique, n'est pas brillante car les axes sont à moins de 20% de programmation- à savoir respectivement : 2%, 16% et 21%.



Les neufs projets programmés en 2017, et ce depuis le début de la programmation correspondent : Axe 2 : **Transports** (Volet Transnational) : « l'Etude de cabotage » porté par le Grand Port maritime consiste à la réalisation d'une étude prospective sur les possibilités de mise en œuvre d'un dispositif de cabotage à l'échelle régionale et interrégionale. A termes, cette étude permettrait d'établir la desserte des différentes zones d'activités portuaires du littoral du Plateau des Guyanes (Guyane, Amapa, Parà et Suriname).

Axe 4 : deux projets programmés

1/ Biodiversité/Culture (Volet Transnational) Le projet « RenfoRésAP » soutenu par le Parc Amazonien a pour visée de renforcer le réseau des aires protégées du plateau des Guyanes et leurs contributions à un développement local durable et respectueux des cultures et des modes de vie en













site amazonien isolé. Il s'agit d'une action multi-partenariale transnationale portée par les gestionnaires d'aires protégées du Suriname, du Guyana et de la Guyane Française.

2/ Biodiversité/Culture (Volet Transnational) le projet « ECOSEO » porté par WWF, il a pour objectif, en créant un observatoire, de valoriser et de promouvoir les bénéfices concrets tirés des écosystèmes, afin de permettre une concertation transnationale sur la meilleure stratégie collective de préservation des principaux services écosystémiques.

Axe 5 : deux projets programmés

1/ Sanitaire/social (Volet Transfrontalier) L'objectif principal du projet « OCS » est de faire baisser de façon drastique le nombre de nouvelles contaminations du VIH (Virus Immuno déficience Humaine) ; Simultanément il s'agira de faire baisser le nombre de grossesses non désirées en particulier des mineurs et faire chuter durablement le nombre d'actes de violences envers les femmes.

2/ Sanitaire/social (Volet Transfrontalier) Concernant, le projet « MaHeVI » soutenu par le CHAR, concerne l'étude des hépatites B, C et D ainsi que du VIH dans la population adulte du Maroni. La prévalence de ces maladies ainsi que les connaissances de la population sur celles-ci ainsi que leur statut seront observés via des prélèvements sanguins et des questionnaires.

Axe 6 : **Sanitaire/ social** (Volet Transnational) : « le Rempart anti-vectoriel » porté par la Croix-Rouge permettra à termes, de mieux prévenir les risques épidémiques et de renforcer la prise en charge des éventuels malades à l'échelle des territoires concernés. Les populations des communes isolées et/ou enclavées seront positivement impactées dans la mesure où le projet prévoit une approche communautaire à l'échelle des villages et quartiers.

Axe 7: **Développement économique** (Volet Transfrontalier) L'objectif du projet « 2-GDIE » est d'étudier la faisabilité de la mise en œuvre d'une filière de production et de valorisation agroindustrielle par le biais de la recherche appliquée. Celle-ci prend la forme d'une expérimentation agricole à grande échelle, c'est-à-dire la mise en culture et le suivi de plantes non ligneuses sélectionnées pour avoir un potentiel agricole et industriel élevé et capable de s'adapter aux conditions pédoclimatiques régionales.

Axe 9 et 10 : **Assistance Technique** (Transfrontalier et transnational) L'objectif de ces axes est de fournir une assistance technique et financière pour accompagner le processus de gestion, de suivi, de contrôle et d'évaluation du Programme de coopération et des projets cofinancés, ainsi que d'assurer une cohérence avec les autres fonds européens et les dispositifs européens, sur les 2 volets.











Par ailleurs, plusieurs actions de communications sur le PCIA, et les autres fonds européens gérés par la CTG, ont été réalisées en 2017.

Pour en savoir plus : http://europe-guyane.fr/europe/

https://www.ctguyane.fr/cat/fonds-europeens/ https://fr-fr.facebook.com/pg/EuropeEnGuyane/

@EuropeEnGuyane







